

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Clermont-Ferrand, le 19 MAI 2017

### FAUX VO / VRAIS VGE

Nous avons appris avec grande joie que dans le cadre de l'affaire des 5014 *épaves roulantes*, plusieurs dizaines de victimes pourront se constituer partie civile grâce au travail de notre Directeur Technique Florian Mourgues et de Me Antoine Portal, avocat au barreau de Clermont-Ferrand.

Cela a permis à plusieurs victimes de voir leur dossier versé à l'instruction.

#### **Le Syndicat des Experts en Automobile Indépendants, SEAI tient à apporter quelques précisions :**

\* Les experts du S.E.A.I collaborent de manière intensive et professionnelle avec les autorités publiques et/ou avocat des parties civiles afin d'apporter une vraie expertise neutre et impartiale.

\* Sachez que la C.F.E.A n'est pas seule habilitée à participer à la bonne avancée de l'ensemble des dossiers de l'affaire des 5014 FauxVO/Vrais VGE. Le S.E.A.I également !

\*L'ensemble des experts adhérent du S.E.A.I sont seuls à même de vous fournir une vraie impartialité et un vrai respect du non conflit d'intérêt. Cela est encore plus vrai aujourd'hui.

\*Les experts du S.E.A.I sont pleinement conscients et sont investis dans la mission d'intérêt général que le ministère leur a confié afin d'assurer la mobilité de nos concitoyens sur l'ensemble des points, qu'ils soient sécuritaires de santé publique et de préservation de l'environnement

\*Concernant l'environnement sachez que le S.E.A.I est le seul syndicat à apporter son soutien et son expertise métier dans l'affaire des diesels truqués à l'association A.A.D (<http://action-auto-defense.eu/>) et à Maître SARTRE (<http://www.sartreavocat-recourspermis.expert/>) .

*A propos* : Le Syndicat des Experts en Automobile Indépendants SEAI est la représentation nationale des experts en automobile exerçant de manière libérale leur métier au service de tous, en toute indépendance, détachés de toute convention, écrite ou tacite, avec les compagnies d'assurance et les mutuelles. Elle est ouverte à celles et ceux qui ont choisi de mettre au cœur de leur métier, l'excellence technique, la rigueur déontologique, la méthode, l'analyse objective, afin de redonner ses lettres de noblesse à une profession dont l'image a été ternie par plusieurs décennies de soumission aux banquiers et aux assureurs.